



Déclaration de l'UNSA-Éducation CDEN du 16 avril 2015

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs

Cette année commencée de manière dramatique, met à nouveau sur le devant de la scène, le constat déjà effectué par une enquête en 2004, et aussi, depuis longtemps, par les personnels : une partie de la jeunesse n'adhère pas aux valeurs républicaines, ne se reconnaît pas en tant que citoyens de notre République.

A la demande du Président de la République, l'École se mobilise pour défendre les valeurs de la République et des assises sont organisées dans l'urgence alors que les sujets demanderaient une réelle réflexion des acteurs du système éducatif et de ses usagers.

A l'UNSA, le combat pour la Laïcité est inscrit dans notre ADN syndical. Il y a quelque temps encore, certains nous regardaient avec un peu de condescendance, comme si nous menions un combat d'arrière-garde. Aujourd'hui, à travers les mesures annoncées par le premier ministre et la ministre de l'Éducation Nationale fin janvier, puis à travers les assises pour les valeurs de République, la laïcité est au cœur du débat.

Les onze mesures annoncées par Madame la Ministre, vont pour partie dans le bon sens mais au-delà des mesures symboliques, c'est la formation des personnels de l'éducation nationale qui est évidemment une des véritables clefs.

Se réapproprier la laïcité permettra à chaque membre de la communauté éducative de mieux comprendre et de mieux faire comprendre que la laïcité n'exclut pas mais rend

libre, et permettra aussi de ne pas laisser faire ceux qui aujourd'hui voudraient l'instrumentaliser, voire la détourner, à des fins partisans.

Au cœur du combat contre toutes les discriminations, la laïcité, c'est l'éducation au vivre ensemble, à l'égalité. Pour l'UNSA Education, l'ampleur de la réponse attendue nécessite d'amplifier la refondation de l'école, et toutes les mesures qui structurent durablement cette évolution dans ce sens sont à saluer. Au cœur de notre actualité éducative, la définition du socle commun et la réforme du collège sont des éléments fondamentaux pour permettre la réussite de chaque élève.

A l'UNSA Éducation, nous avons dit, dès le début de la Refondation, que notre implication pour qu'elle aboutisse serait exigeante et marquée par la détermination. Sortir notre école de la spirale d'un échec qui devient massif et ségrégatif était et reste notre objectif.

Parce que le statu quo est mortifère pour notre École, qu'il est une souffrance pour les élèves comme pour les professionnels de l'Éducation, et parce que le projet proposé va dans le bon sens, et c'est là l'essentiel, l'UNSA Éducation y est donc favorable. Ce n'est qu'une étape mais une étape importante pour continuer, pas à pas, à faire de notre système éducatif celui de la réussite de chacun.

Ce projet n'est évidemment ni révolutionnaire ni parfait, il peut soulever des doutes, des inquiétudes, il demandera à être précisé par des consignes, par des circulaires, il demandera la mobilisation des personnels, il demandera de l'accompagnement, de la formation, mais il pose un cadre qui rend possible, crédible, le passage d'un petit lycée du tri sélectif à un collège qui deviendra un lieu de réussite, de bienveillance, d'ouverture, de construction de connaissances et de compétences, et de validation du socle commun dans la continuité du parcours de la scolarité obligatoire.

En revanche, pour ce qui concerne le dialogue social, nous sommes particulièrement sceptiques. Nous ne nous étendrons pas sur les détails de cette distribution des moyens 1^{er} et 2nd degré. Nos remarques, nous les avons faites lors des CTSD du 30 janvier et du 10 avril et les documents préparatoires montrent que la copie d'aujourd'hui est pourtant rigoureusement identique. A part la date des documents, rien n'a changé ! Nous avons même reçu les documents CDEN pour le 1^{er} degré avant la date du CTSD ... Nous nous sommes donc épargné une redite de notre analyse.

L'UNSA Education regrette vivement cette absence de dialogue et aurait espéré, au moins, recevoir les documents demandés le 10 avril avant la tenue de ce CDEN. La Refondation de l'École, avec de telles pratiques, fera long feu si rien ne bouge dans le sens d'une plus grande concertation avec les organisations syndicales !